



SALON CAL 2017 @ LUXEMBOURG ART WEEK 3 au 12 novembre 2017

Cher(e)s ami(e)s artistes,

Le SALON 2017 du Cercle Artistique de Luxembourg aura lieu du 3 au 12 novembre 2017 au Tramsschapp, 49 Rue Ermesinde à Luxembourg / Limpertsberg - dans le cadre de la troisième édition de la *Luxembourg Art Week*.

Pour le SALON 2017, l'entièreté du Tramsschapp sera réservée pour le Cercle Artistique.

Nous vous invitons à y exposer **trois oeuvres** récentes - obligatoirement trois oeuvres - (Art 8 des statuts du CAL).

- Toutes les techniques sont admises.
- Les oeuvres présentées doivent obligatoirement être des oeuvres récentes et leur première présentation au public (web compris) doit se faire lors du SALON 2017.
- Des installations peuvent être déployées sur une surface au sol n'excédant pas 10m². Dans ce cas, vous présentez une seule oeuvre sous forme d'installation.
- Toutes les oeuvres doivent être munies d'un système d'accrochage solide et pratique. Les oeuvres qui ne correspondent pas à ce critère seront refusées à la remise.
- Les photos doivent être présentées sous verre ou sous plexi. Si tel n'en est pas le cas, elles ne sont pas couvertes par l'assurance.
- Les oeuvres à accrocher ne peuvent pas dépasser le poids de 20 kg.
- L'organisateur est intéressé à connaître vos instructions / suggestions de présentation et en tiendra compte dans la mesure du possible. Néanmoins il se réserve la décision de l'accrochage.
- Toutes les oeuvres sont proposées à la vente.
- En cas de vente, un pourcentage de 25% (membres du CAL), respectivement de 30% (non-membres), sera déduit du prix de vente et retenu par le CAL.

Nous proposons aux **artistes membres titulaires** du CAL d'inviter chacun un(e) artiste de son choix, originaire de la Grande Région* (voir définition ci-après).

L'artiste invité (e) est admis (e) à présenter ses trois oeuvres au jury, au même titre que les artistes membres titulaires du CAL. Il n'y a pas d'obligation de coopérer sur un même projet. Il vous est cependant loisible de présenter une oeuvre collective.

Le calendrier de l'exposition est le suivant :

- Livraison des oeuvres pour la présentation au jury :
 - o Vendredi 22 septembre 2017 de 08h00 à 20h00
Adresse de livraison au Tramsschapp : Entrée Avenue Pasteur -
Parking Tramsschapp - Luxembourg / Limpertsberg
- Vernissage du SALON : vendredi 3 novembre 2017 de 19h00 à 21h00
- Retrait des oeuvres non sélectionnées par le jury :
 - o Lundi 25 septembre 2017 de 16h00 à 20h00
 - o Mardi 26 septembre 2017 de 16h00 à 20h00
- Décrochage et enlèvement des oeuvres :
 - o Dimanche 12 novembre 2017 de 18h00 à 20h30
 - o Lundi 13 novembre 2017 de 14h00 à 18h00

Le catalogue édité à l'occasion du SALON 2017 reproduira les oeuvres retenues par le jury. Les clichés seront réalisés par le CAL.

Chaque participant au SALON 2017 aura droit à 30 exemplaires du carton d'invitation ainsi qu'à 3 exemplaires gratuits du catalogue contre présentation des titres remis aux artistes sélectionnés.

Les artistes sélectionnés pour le SALON 2017 devront verser un droit de participation de 150.- EUR au compte du CAL – CCP LU63 1111 0214 9154 0000 – Code BIC CCPLLULL.

La date limite pour la remise du bulletin de participation au SALON 2017 est le 4 septembre 2017. Les bulletins de participation sont à renvoyer par poste à l'adresse du CAL, à l'adresse mail du CAL (cal@vo.lu) ou via le site internet du CAL (www.cal.lu).

Veuillez agréer, cher(e)s ami(e)s artistes l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Conseil d'Administration

Marc Hostert
Président

Liliane Peiffer
Secrétaire générale

Annexe : Bulletin de candidature

*La grande Région : Sarre - Lorraine - Rhénanie-Palatinat - Grand-Duché de Luxembourg - Wallonie (communauté française et germanophone de Belgique)